

Coup de pouce aux jeunes



Le conseil municipal, après en avoir délibéré à la majorité, a décidé d'instaurer un nouveau dispositif à destination des jeunes : **une bourse au permis de conduire**, selon les conditions suivantes :

- Résider à Brens depuis au moins un an,
- Être inscrit dans une auto-école,
- Avoir obtenu son code de la route,
- Avoir entre **17 et 25 ans**,
- Effectuer une mission d'intérêt local de **30 heures**

Dossier à retirer en Mairie !

Montant de la bourse : 300 euros.
Elle sera versée à l'auto-école directement après réalisation de la mission d'intérêt local.

BOURSE AU PERMIS

pour les jeunes de 17 à 25 ans

Ta commune te donne un coup de pouce pour financer ton permis à hauteur de :

300 €

30 h.

En échange d'une mission d'intérêt local au sein de ses services municipaux !

Le patrimoine architectural rural est tout aussi important que celui des métropoles. Le révéler par la photo ou le dessin met en valeur notre village. Alors, lancez-vous, on a tous du talent !

Nathalie Durand, conseillère municipale

VOTRE MAIRIE VOUS PROPOSE SON

CONCOURS PHOTOS DESSINS

DATES

20 mars

20 mai

2 catégories

6 - 12 ans

13 - 99 ans

Comment participer :

- Dépôt des oeuvres originales en mairie avec un titre, votre Nom et vos coordonnées.
- Par mail à : concoursartistesbrens01@gmail.com
- Règlement consultable en mairie et sur le site internet

A GAGNER 4 BONS D'ACHATS

Faites parler votre créativité et révélez les trésors cachés de notre village

Une bâtisse, un monument, une façade ou un détail architectural de votre village, Brens.

Brens actualités

BULLETIN MUNICIPAL
AVRIL 25 / N°2

Chères Brégnardes, chers Brégnards,

Je suis heureuse de vous présenter cette nouvelle feuille de route, la deuxième depuis le début de notre mandature.

La diffusion de l'information était pour nous une priorité essentielle afin de restaurer la communication et de renforcer le service public. Cette dynamique a entraîné une nette augmentation des échanges, un doublement des abonnés sur l'application Illiwap, la parution de plusieurs articles dans la presse locale, une présence renforcée sur les réseaux ainsi qu'une meilleure visibilité au sein de notre territoire... Des premières réussites très encourageantes !

Je tiens à remercier l'ensemble de l'équipe municipale pour leur implication et leurs initiatives. Grâce à leur travail engagé, nous avançons sur de nombreux dossiers, qu'il s'agisse de la restructuration des finances, de l'apaisement des relations, de la reprise de projets laissés en suspens et du développement des animations, avec **une envie affirmée de redynamiser notre village**. Tout cela, dans le respect de nos engagements financiers et sans alourdir la pression fiscale sur les habitants !

Le **lien social** a été au cœur de nos premières actions : convivialité des vœux du maire, accueil des familles et des nouveaux-nés, formation aux premiers secours pour nos employés communaux, aide au permis de conduire pour les jeunes, etc. **Autant d'initiatives qui renforcent la proximité, la solidarité et le dialogue**. Nous allons ensuite organiser des rencontres de hameaux afin de construire ENSEMBLE l'avenir de notre village. En attendant, nous vous donnons rendez-vous le **21 avril** pour la Chasse aux œufs et le **8 mai** pour la commémoration de l'Armistice.

Vous espérant nombreux !

Sandrine Lachize, Maire de Brens

Directrice de publication : Sandrine Lachize-Piccino, maire
Conception : Isabelle Santos-Cantero, conseillère municipale
Imprimé par nos soins / Ne pas jeter sur la voie publique

LA MAIRIE DE BRENS ORGANISE ✕

CHASSE AUX ŒUFS 2025

ORIENTATION, ÉNIGMES & ENDURANCE
DÉPLOIE TON ÂME D'AVENTURIER !

TRouve LES ŒUFS DE COULEURS !

LUNDI 21 AVRIL 9H-13H
ESPACE SALLE DES FÊTES DE BRENS

SCANNE-MOI

RESERVÉE AUX FAMILLES BRÉGNARDES
PRÉ-INSCRIPTION OBLIGATOIRE
JUSQU'AU LUNDI 14 AVRIL 2025
PRIEMENT DE 2€ LE JOUR MÊME

OU PAR MAIL : BRENS01ACCUEIL@BRENS01300.FR
OU <https://forms.gle/US22S21W8VP9M4JW7>

NOUVEAUX

Horaires d'ouverture au public de la mairie

Lundis et mardis de 9h à 12h
Mercredis de 9h à 12h et de 14h à 18h30
Jeudis fermée
Vendredis de 14h à 17h
Tous les 1ers samedis du mois de 9h30 à 11h30

Horaires de la bibliothèque de Brens

Tous les 1ers samedis du mois de 10h à 12h
Mercredis de 15h30 à 17h30
Vendredis de 16h à 18h

Facebook : Brens pour tous, élus de la majorité

Toutes les actus en temps réel sur ILLIWAP

Instagram : brenspourtous

Email : brens01.accueil@brens01300.fr

www.brens01300.fr

517 Rue du Centre, 01300 Brens

Tél. : 04 79 81 91 27

Vers un village + animé



La bibliothèque de Brens : un espace culturel essentiel à notre village !

A Brens, nous avons la chance de disposer de ce lieu de culture, de rencontres et de partage qui offre un large choix de livres, BD, revues et documents pour tous les âges. *Quelques chiffres clés pour 2024 :*

- 136 lecteurs inscrits / 23 nouvelles inscriptions
- 2 174 livres mis à disposition
- 1 558 livres empruntés / 428 visiteurs
- Accueil mensuel des 3 classes de l'école primaire et des lectures en classes maternelles

Nouveauté 2025 : La mise en place d'une **granothèque**



Informations + prévention

5

PLAQUES DE MAISON : ASSUREZ-VOUS D'ÊTRE BIEN NUMÉROTÉS !

Afin de garantir une meilleure identification des habitations sur la commune, chaque maison doit être équipée d'une plaque de numéro visible depuis la voie publique.

Si votre domicile ne possède pas encore de plaque de numéro, nous vous invitons à nous contacter pour vous la fournir gratuitement. Une fois reçue, vous pourrez l'installer à un endroit bien visible !

Si vous possédez déjà une plaque, nous vous demandons de vérifier le numéro de votre maison en vous connectant sur : <https://adresse.data.gouv.fr/> Si votre adressage a changé, pour obtenir une nouvelle plaque correspondant à votre numéro, informez-nous simplement par mail :

✉ brens01.accueil@brens01300.fr

Merci pour votre aide ! Cette démarche est essentielle pour votre sécurité et pour faciliter l'accès aux services.

RAPPEL SUR L'ÉLAGAGE ET L'ENTRETIEN DES HAIES ET DES ARBRES EN BORDURE DES VOIES PUBLIQUES

- Pour garantir la sécurité et la visibilité de tous, les haies et arbres situés en bordure des voies publiques doivent être taillés à l'aplomb du domaine public et ne pas dépasser 2 mètres de hauteur.
- Il incombe aux propriétaires et locataires de veiller à l'entretien des haies et des arbres afin qu'ils ne dépassent pas sur la chaussée ou ne gênent pas le trottoir, assurant ainsi une circulation sécurisée des piétons et des véhicules.
- De notre côté, les services municipaux s'occupent de l'élagage des arbres plantés sur la voie publique. Réalisations faites en février **routes de la Laiterie et de la Commanderie**

Nous vous remercions pour votre coopération et votre engagement à préserver un cadre de vie agréable et sécurisé pour tous.



ADOPTONS LES BONNES PRATIQUES POUR COMBATTRE LE MOUSTIQUE-TIGRE !

La Commune a organisé une réunion d'informations à destination des habitants vendredi 28 mars, en présence d'un expert et d'une quarantaine de participants. **Quelques gestes simples pour limiter leur prolifération :**

- Nettoyer ses chéneaux 1 fois par an
- Mettre du sable dans les coupelles de fleurs
- Eliminer tous les points d'eau stagnants (arrosoirs, jouets d'enfants, pneus...)
- Couvrir les réservoirs d'eau

➔ Un diagnostic gratuit sera effectué dans le quartier du Petit-Brens par des agents de l'EIRAD. Pour les habitants non concernés mais rencontrant de fortes gênes, vous pouvez demander un diagnostic sur le site : eid-rhonealpes.com

Retrouvez toutes les bonnes pratiques et outils :

agirmoustique.fr



Prochaine rencontre de sensibilisation : Balade pédagogique et gratuite pour la prévention sur les tiques et l'ambrosie

Mercredi 9 juillet 2025

En partenariat avec l'Agence régionale de santé et le CPIE Bugey Genevois.
Plus d'infos à venir !

TRAVAUX D'EAU & D'ASSAINISSEMENT

**VIRIGNIN : FERMETURE TOTALE
DE LA ROUTE "AV. DE SAVOIE"**

DU 12 MAI AU 15 AOÛT 2025

La communauté de communes Bugey-Sud et la commune de Virignin vont réaliser des travaux de modernisation et de mise aux normes des réseaux d'eau et d'assainissement pour sécuriser et améliorer le service rendu aux usagers.

Raisons de la fermeture :

- Renouvellement des infrastructures d'eau potable
- Mise en séparatif du réseau d'assainissement
- Renforcement de la défense incendie

**VIRIGNIN
AV. DE SAVOIE**

DÉVIATIONS : Itinéraires via Massignieu-de-Rives, Champagnieux, etc.

Ces travaux vont inévitablement créer des nuisances pour les riverains et les usagers de cette voie. Merci de votre compréhension et de votre patience.

Plus d'informations : 04 28 38 44 81
regiedeseaux@ccbugeysud.com
www.ccbugeysud.com

BUGEYSUD
Communauté de communes
 VIRIGNIN



L'opération "Participation Citoyenne" va être relancée en 2025 !

Ce protocole, signé entre la Sous-préfecture, la Mairie et la Gendarmerie, vise à associer les habitants à la protection de leur cadre de vie en complément de l'action des forces de l'ordre.

- Renforcer la vigilance et la prévention (cambriolages, incivilités, escroqueries...).
- Favoriser la coopération entre les habitants, la municipalité et les forces de sécurité pour signaler des comportements suspects ou inhabituels (véhicules, personnes...).
- Rassurer la population en développant un réseau de citoyens référents qui relaient les informations utiles auprès des autorités.

Ce dispositif s'inscrit dans une démarche préventive et solidaire afin de renforcer la sécurité locale.

Vers un village + sécurisé

Votre commune renouvelle sa convention avec la police pluri-communale pour 2025.

Véritable outil de prévention, ce service de proximité a pour objectif de veiller au respect de la tranquillité et de la salubrité publiques tout en renforçant le sentiment de sécurité des habitants.

La police est à votre écoute pour toute question, situation préoccupante ou demande de conseil, alors n'hésitez pas à les contacter :

Horaires : du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et le mardi de 13h30 à 17h30

Téléphone : 04.79.42.31.71

Mail : police-municipale@belley.fr

Adresse : 11 boulevard de Verdun, 01300 Belley

Lors des rencontres dans chaque hameau, nous échangerons avec chacun d'entre vous sur ce sujet afin de recueillir vos avis. Ceci sera essentiel avant le vote de la reconduction de cette convention pour 2026 !

Vers un village + dynamique

Parce qu'il est essentiel de préserver notre patrimoine bâti, votre Mairie a lancé plusieurs chantiers d'entretien et de réparation tout en réorganisant et valorisant les services municipaux :

SALLE POLYVALENTE

- **Nettoyage en profondeur** : sols, cuisine, chambre froide, baies vitrées, chaises et tables.
- Achat de nouveaux matériels d'entretien.
- Révision du règlement de location et des modalités d'encaissement afin de cesser les impayés.
- Intervention pour résoudre le problème d'infiltration d'eau et éviter de nouvelles dégradations dans la salle.

SERVICES MUNICIPAUX

- Réorganisation des services techniques : planning hebdomadaire, optimisation des tâches, activation des droits à la formation : déjà 3 parcours validés (habilitation électrique, fleurissement, tronçonneuse).
- Reconnaissance, dialogue et climat de confiance: organisation des entretiens annuels.
- **Signature d'une convention avec "Medispace"** mise en conformité avec la loi pour assurer le suivi médical des employés communaux.

“Être réactif suffit pour éviter que de petits soucis ne se transforment plus tard en chantiers gigantesques... Voilà pourquoi nous sommes intervenus rapidement sur des problèmes connus depuis longtemps !”
-Norbert Aubrun, adjoint en charge des services techniques-

TRAVAUX

- Travaux sur le réseau d'eau potable en lien avec la Régie des eaux de Bugey Sud : raccordement desservant la salle polyvalente, curage Desserte de Versailles vers le Pont du Furans.
- **Réparation durable de la fuite** sur le toit de l'ancienne mairie.
- Sécurisation d'accès au restaurant "Le Bistrot de Brens" avec l'aménagement d'un chemin piétonnier (mutualisation des coûts avec les travaux réalisés par le propriétaire pour la rénovation de son parking).
- Reprise d'une clôture à Champstel suite à la chute d'un arbre communal.

ÉCOLE

- Aménagement et sécurisation du parking.
- Don d'un habitant de 2 nouveaux ordinateurs : 1 poste enseignant + 1 poste direction.
- Etablissement d'un diagnostic du parc informatique dédié aux élèves, nettoyage et maintenance du réseau informatique.
- **Formation du personnel scolaire aux gestes de premiers secours** (qualification PSC).



Inscriptions scolaires 2025/2026

Pour inscrire votre enfant à l'école, veuillez vous adresser à la mairie muni de votre livret de famille et d'un justificatif de domicile récent.

La Mairie vous remettra un certificat de pré-inscription avant de contacter la directrice de l'école pour finaliser l'inscription.



Spectacle de la Compagnie Les Trois Chardons : "Leïla et la baleine" (maternelles et CP)



Sortie en partenariat avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux (GS/CP et CP/CE1)

ZOOM SUR LE PLU

Le **Plan Local d'Urbanisme (PLU)**, repris par l'équipe municipale précédente, est en cours de validation après un long processus : initié en 2017, approuvé par les instances publiques en janvier 2024 (après un rejet), soumis à enquête publique en mars 2024, rectifié et validé en juillet 2024, puis mis en attente en raison des nouvelles élections. En février 2025, après une réunion avec le cabinet Verdi pour évaluer nos marges de manœuvre, il convenait de finaliser la dernière étape, celle du vote en conseil municipal. Malgré quelques réticences, nous avons fait le choix d'approuver ce PLU hérité de l'ancienne municipalité pour plusieurs raisons pragmatiques majeures :

- 1- Clore une procédure engagée depuis 7 ans** afin d'éviter une reprise en main du dossier par l'État, dont les décisions seraient plus éloignées de nos réalités.
- 2- Ne pas engager de surcoûts importants** : une réécriture complète du PLU nous exposerait à une dépense supplémentaire d'au moins 15 000 €. Considérant que la municipalité précédente a déjà réalisé deux écritures du Projet d'Aménagement et de Développement Durable et largement avancé la phase finale d'approbation, nous estimons les frais engagés déjà suffisamment conséquents pour notre commune.
- 3- Assumer notre responsabilité d'élus** en ne laissant pas ce dossier en suspens jusqu'aux prochaines élections, ce qui étirerait la procédure sur 2 à 3 ans avec les conséquences citées auparavant.
- 4- Agir dans l'intérêt général** tout en se mettant en conformité avec les autorités publiques.

Pour toutes ces raisons nous avons décidé de privilégier des modifications ponctuelles (si nécessaires) plutôt qu'une réécriture complète du PLU. Soyez assurés que nous resterons vigilants et attentifs afin de porter une vision dynamique et durable pour Brens. Nous nous engageons à maintenir notre école en attirant de nouvelles familles, à améliorer les équipements municipaux et, enfin, à préserver et dynamiser les hameaux tout en favorisant une densification maîtrisée du centre.

Vers un budget + maîtrisé

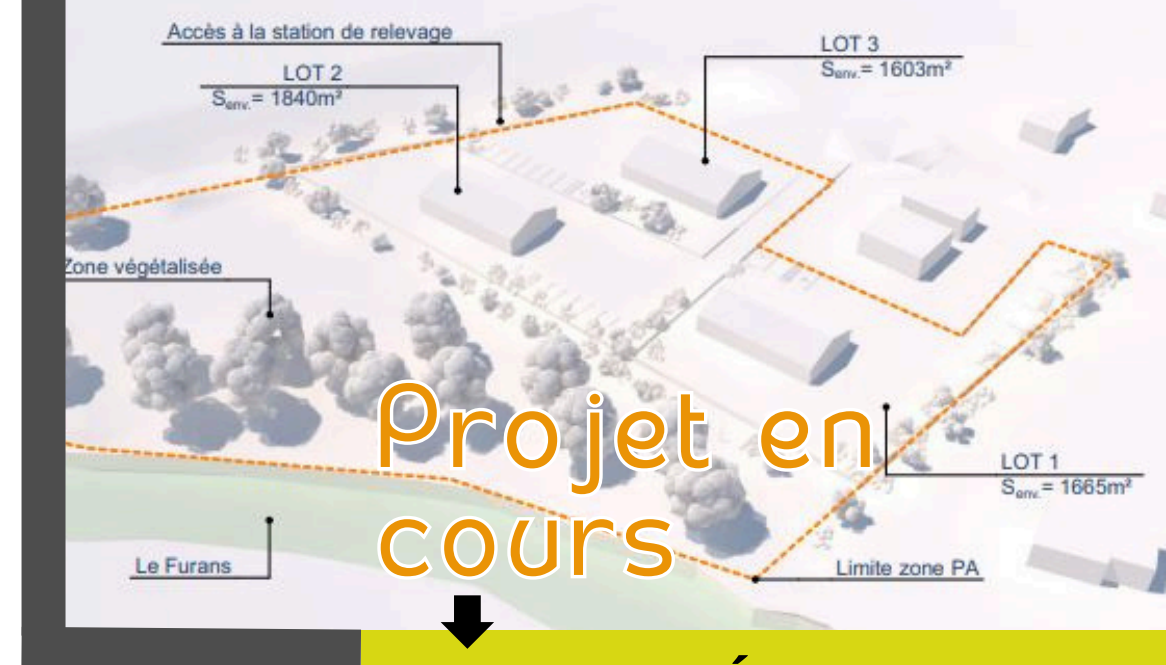
MAINTIEN des taux d'imposition pour 2025 !

Pour la commune de Brens, les taux d'imposition restent inchangés :

Foncier bâti : 26,41 % et Foncier non-bâti : 47,29 %

Cependant, le maintien des taux ne signifie pas que l'imposition restera stable. Celle-ci dépend en grande partie de la valeur locative que l'État ajuste chaque année en fonction de l'inflation. L'imposition locale repose aussi sur les parts intercommunale, départementale et taxes annexes. Ainsi, bien que la part communale n'augmente pas, l'imposition peut évoluer en raison de la réévaluation de la valeur locative et des ajustements nationaux ou locaux.

-Stéphanie Gayraud, adjointe en charge des finances-



ZAE DU PRÉ DU PONT :

Créer une nouvelle offre d'accueil des entreprises sur le territoire de Bugey-Sud

La communauté de communes Bugey Sud a lancé un projet de réaménagement et densification de la zone d'activité de Brens où se trouve actuellement "Brens Frais".

3 lots sont proposés à la commercialisation :

Lot 1 : 1 665 m²

Lot 2 : 1 840 m²

Lot 3 : 1 603 m²

Surface totale : 6 000 m²

Livraison prévue : automne 2025

Contact : Service économie de la CCBS

Tél. 04 79 81 46 76

Email : economie@ccebugeysud.com



Copyright des plans : G.Architecture

BUDGET COMMUNAL PRÉVISIONNEL 2025 INVESTISSEMENT

Recettes INVESTISSEMENT

SUBVENTIONS

FCTVA (récupération de la TVA)

TAXE D'AMÉNAGEMENT

DÉPENSES

759 236.14 €

RECETTES

759 236.14 €

Dépenses INVESTISSEMENT

PROJETS :

- Réhabilitation de l'appartement de la salle polyvalente
- Remise en état des terrains de pétanque
- Travaux de sécurisation du parking de l'école
- Changement de la chaudière de l'école
- Gestion des eaux pluviales au cimetière
- Schéma communal de défense et incendie
- Achat de matériel informatique (école)
- ...

DÉPENSES
1 556 713 €

Dépenses FONCTIONNEMENT

DONT :

- Charges de gestion : 353 000 €
 - Charges de personnel : 447 500 €
 - Autres charges : 92 500 €
 - ...
- Et pour détails :**
- Fournitures scolaires : 82 € par enfant
 - Sou des Ecoles : 12.50 € par enfant
 - Entretien et réparations : 43 500 €
 - Contrats de prestations de services : 52 500 €
 - Repas cantine : 50 000 €
 - Bourse au permis : 1 500 €

BUDGET COMMUNAL PRÉVISIONNEL 2025 FONCTIONNEMENT

Recettes FONCTIONNEMENT

DONT :

- Impôts locaux : 467 500 € (base 2024)
- Dotations de l'État : 154 500 €
- Attributions de compensations de la communauté de communes : 286 000 €
- Produits et services du Domaine : 73 000 €
- Revenus des immeubles : 11 000 €
- ...

Un budget équilibré :

Nous sommes en mesure de couvrir nos dépenses, tout en intégrant le remboursement de nos emprunts (65 000 € pour l'année 2025), en projetant des investissements et en s'assurant d'une capacité d'autofinancement !

Envie de mieux comprendre le fonctionnement et les décisions de votre commune ?

Nous vous invitons à venir assister à chaque **conseil municipal**. Nous avons aménagé la salle du conseil afin de projeter des présentations sur grand écran dans un souci de clarté et de compréhension par tous !